

HAUTE AUTORITÉ POUR LA TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE



© Portail de la Fonction publique.

Titre

Haute Autorité pour la transparence de la vie publique

Éditeur(s)

Autorité pour la Transparence de la vie publique

Support

Ressource Internet

Type de document

Autorité Administrative Indépendante
Outil

Périodicité

Mise à jour régulière.

Source du droit

Législation
Jurisprudence

Domaines du droit

Droit public
Droit administratif

Contenu

www.hatvp.fr/ est le site de la Haute Autorité pour la Transparence de la vie publique, autorité administrative indépendante dont le rôle est de garantir la probité des responsables publics.

Elle se compose d'un Président, d'un collège de treize membres et de soixante-quinze agents aux cultures professionnelles diverses.

Elle a **quatre missions** :

- Garantir la probité des responsables et agents publics
- Encadrer le lobbying, assurer la traçabilité de la décision publique
- Encadrer l'influence l'étrangère
- Accompagner les déclarants, diffuser une culture de l'intégrité

Le site est structuré en **3 rubriques** :

Consulter

Les déclarations des responsables publics
Le répertoire des représentants d'intérêt
Le répertoire de l'influence étrangère
Les délibérations / Avis de la Haute Autorité

Déclarer/Saisir

Patrimoine / Intérêts / Instruments financiers
Mobilité public / privé
Représentation d'intérêts
Influence étrangère

S'informer

La Haute Autorité
Actualités / publications
Espace référents déontologues
Ressources / Documents utiles

Clefs d'utilisation

Possibilité de faire des recherches dans le site à partir du moteur de recherche simple. Pour accéder à celui-ci, il faut cliquer sur le bouton composé de 3 lignes horizontales situé en haut de la page d'accueil. Cela ouvre une page avec le plan du site. En haut à droite, vous avez une loupe. Cliquez dessus pour ouvrir le moteur de recherche simple.

Il est possible de passer via l'onglet « Consulter » pour accéder à des moteurs de recherches focalisés sur un domaine particulier : les déclarations des responsables publics, les représentants d'intérêts, l'influence étrangère et les délibérations/avis de la Haute autorité.

Veille

Le site Haute Autorité pour la transparence de la vie publique ne semble pas fournir d'outils de veille (newsletter, flux RSS). Il y a seulement la possibilité de la suivre via des réseaux sociaux : X, LinkedIn, YouTube.

Dans l'onglet, s'informer il est possible de voir les « Actualités » de cette autorité administrative indépendante.

Liens

<https://www.hatvp.fr/>

Fiche réalisée par : Damien BOULIAU (BIU Toulouse Capitole), le 10/07/2026

Mise à jour le 16/07/2026

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#) 

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).